



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## financement

Question écrite n° 98882

### Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les préoccupations de certains syndicats concernant la répartition des crédits accordés à l'enseignement scolaire public, d'une part, et à l'enseignement privé, d'autre part. Les syndicats souhaiteraient pouvoir connaître plus facilement et plus précisément, au fil des exercices budgétaires, l'évolution de cette répartition, notamment au niveau de chacune des académies de notre pays. Il souhaiterait donc connaître la position et les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

### Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Hénart](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98882

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er février 2011, page 839

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)